

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 112 (1976)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Dans ce numéro :

CIRCE II, projet de programme de
français, degrés 5 et 6



La Norbière, ferme de Chapelle des Bois

Photo H. Clot

Sommaire

CIRCE II

Projet de programme de français
pour les degrés 5 et 6 259

PAGE DES MAÎTRESSES ENFANTINES

Avant toute chose... 271

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 22 mars au 2 avril 273

DIVERS

Cours CEMEA 274

NEUCHÂTEL

Recommandation 274

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros im-
pairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et an-
nonces : **IMPRIMERIE CORBAZ**
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

GRAND RELIEF de l'OUEST SUISSE

54 × 54 cm Echelle : 1 : 200 000 Prix : Fr. 28.50

Limites : Saint-Blaise - Saanen - Martigny - Chancy

avec en PRIME :

Relief de la Suisse Fr. 3.50

ou Relief du Gothard Fr. 2.90

ou l'un de nos autres reliefs

Editions **DELPLAST** 1032 ROMANEL

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

LAUSANNE

Centre de formation d'éducateurs spécialisés

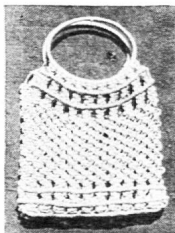
Ecole d'éducatrices maternelles

Ecole d'ergothérapie

Ecole de service social et d'animation

Renseignements et conditions auprès de la direction :

**Claude Pahud, lic. ès sc. péd., ch. de Montolieu 19,
Case postale 152, 1000 Lausanne 24, tél. (021) 33 43 71.**



POUR VOS TRAVAUX DE

MACRAMÉ

FICELLES CHANVRE

SISAL - FLUORCORD

LAINE SYNTHÉTIQUE DE COULEURS

AVARY
S.A.

En vente chez

LAUSANNE
GENÈVE

av. Milan 26
rue d'Italie 11

Tél. (021) 26 55 15
Tél. (022) 21 57 88

Ecole Hauterive

Dr Th. Allaz

Ecole de secrétariat et de commerce
PETIT-CHÈNE 11, ☎ 23 23 97, 1003 LAUSANNE

COURS DE COMMERCE

Préparation à l'entrée à l'Ecole supérieure de com-
merce et à l'apprentissage commercial, administratif,
etc.

COURS DE SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Th. Allaz, Dr ès sc. commerciales et économiques, lic. ès
sc. pol.

CIRCE II – FRANÇAIS

Projet de programme romand pour les degrés 5 et 6

PRÉAMBULE

En élaborant le plan d'études des années 5 et 6, notre principal souci a été d'assurer le lien avec les programmes de CIRCE I en ce qui concerne les objectifs, les contenus et la présentation.

Il nous est apparu que les objectifs énoncés dans les pages vertes restaient, à quelques infimes détails près, tout à fait valables. Dans certains cas, nous avons cependant jugé utile d'ajouter des éléments spécifiques des degrés 5 et 6.

Quant aux contenus et aux méthodes qu'ils impliquent, nous avons cherché à les renouveler tout en sauvegardant une certaine continuité: depuis l'achèvement des travaux de CIRCE I, de nombreux ouvrages de linguistique et de didactique de la langue maternelle ont paru. En outre, des expériences ont été menées ici ou là, qui nous ont apporté certains enseignements. Nous ne pouvions ignorer ni les uns, ni les autres. C'est ainsi que nous avons été amenés à modifier quelques notions grammaticales qui nous sont apparues floues ou critiquables. De plus, nous avons estimé opportun l'établissement d'un document intitulé **SYSTÈME GRAMMATICAL ET TERMINOLOGIE** qui situe dans un ensemble aussi cohérent que possible les notions présentées dans le plan d'études.

Pour ce qui est de la réception du message oral, il nous a semblé indispensable, contrairement à CIRCE I, de proposer un certain nombre d'activités de contrôle.

Précisons, pour terminer, que si, à l'occasion, telle ou telle réserve a été formulée par l'un ou l'autre membre de notre sous-commission, le présent programme est le résultat d'un très large consensus.

Pour la sous-commission :

M. Corbellari,
président.

ÉMISSION DU MESSAGE ORAL

Entraînement à l'expression orale

(suite de FE 2) *

Dès la 5^e année :

— Le maître rend les enfants conscients du fait qu'ils utilisent spontanément différents niveaux de langue. Il montre que ces niveaux correspondent à des situations de communication et à

des rôles spécifiques et que chacun d'eux a sa syntaxe et son vocabulaire.
— Il les incite non seulement à exprimer leur avis mais à justifier leurs opinions.
— Il les encourage, le cas échéant, à illustrer leurs propos de documents sonores et visuels.

Entraînement à l'expression orale

(suite de FE 3)

5^e et 6^e années :

— Récits personnels, vécus ou imaginés.

COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION DE FRANÇAIS

FR

M. Jean-Marie **BARRAS**, professeur, Avry-sur-Matran.

M^{lle} Chantal **MORANDI**, maîtresse secondaire, Fribourg (démissionnaire).

M. Bernard **DUCARROZ**, professeur, Montbrelloz (démissionnaire).

GE

M^{me} Marie-Josèphe **BESSON**, inspectrice d'écoles, Grand-Lancy.

M. Claude **POUX**, professeur, Brenthonne.

JU

M. Fernand **DONZE**, professeur, Delémont.

M. Jean **MICHEL**, maître à l'École cantonale, Porrentruy.

NE

M^{lle} Hélène **MEIER**, institutrice, La Chaux-de-Fonds.

M. Michel **CORBELLARI**, professeur, La Chaux-de-Fonds.

VS

M. René **ZUFFEREY**, instituteur, Saint-Jean.

M. Henri **MAÎTRE**, professeur, Sion.

VD

M. Jean-Pierre **ROCHAT**, directeur d'écoles, Montreux.

M. Léon **NICOLAS**, directeur de collège, Aubonne.

CIRCE

M. André **NEUENSCHWANDER**, inspecteur d'écoles, Petit-Lancy.

M. **CORBELLARI** a assumé la présidence de la sous-commission.

— Discussions, débats à partir de films, d'émissions de radio ou de télévision, de lectures, d'événements de la vie quotidienne.

— Résumés, comptes rendus, commentaires.

— Brefs exposés, avec l'appui de quelques notes.

— Formulation de consignes, de directives, de « règles du jeu », de modes d'emploi.

— Description d'objets.

— Définitions.

— Comment poser des questions.

— Comment donner un ordre.

* Voir *Plan d'études CIRCE I (1972)*.

- Formules de salutation, de présentation, de congé.

Entraînement à l'expression orale : récitation

(suite de FE 7)

On donnera aux enfants l'occasion de dire leurs propres productions.

ÉMISSION DU MESSAGE ÉCRIT

Entraînement à l'expression écrite : composition

(suite de FE 9)

Dès la 5^e année :

- Le maître donne à ses élèves l'occasion de produire différents types de textes. Il les rend attentifs à la syntaxe, au vocabulaire, aux tours propres à ces textes. Les sujets proposés pourront se rapporter à diverses disciplines : géographie, histoire, sciences, éducation artistique, par exemple.
- Il les encourage à exprimer leur avis, à justifier leurs opinions.
- Il leur propose d'illustrer certains de leurs textes de dessins, de photographies.

Entraînement à l'expression écrite : composition

(suite de FE 12)

5^e et 6^e années :

1. L'enfant présente à son maître tous les textes qu'il a écrits spontanément : récits personnels, évocation de situations vécues ou imaginées, poèmes.
2. En outre, on exercera des **types de textes spécifiques** tels que :
 - Récit personnel, vécu ou imaginé.
 - Lettre personnelle.
 - Transcription de conversations, de discussions, de débats.
 - Exercices simples de prise de notes.
 - Résumé.
 - Compte rendu d'enquête, de sondage d'opinion ou de textes lus par le maître.
 - Rédaction de légendes d'illustrations.
 - Questionnaire (en vue d'un sondage d'opinion).
 - Si l'on dispose de l'équipement nécessaire : textes pour « émissions radiophoniques » (à enregistrer sur magnétophone) ; textes pour ac-

compagnement de montages audiovisuels ; scénarios de petits films.

3. On aura aussi recours à des **exercices instrumentaux** :

- Exercices de vocabulaire en vue de l'expression.
- Exercices visant à doter l'enfant de structures favorisant l'expression.
- Exercices d'imprégnation à partir de fragments restreints d'auteurs contemporains et portant sur des faits de style caractéristiques : ordre des mots, expansion, procédés visant à mettre un contenu en valeur, structures propres à différents types de textes (description, narration, dialogue).
- Exercices d'imprégnation à partir de fragments plus longs et portant sur des faits tels que l'alternance description/narration, l'introduction du dialogue, les liens logiques entre les parties du texte, la valorisation des parties essentielles.
- Transpositions (par exemple : langage parlé → langage écrit).

RÉCEPTION DU MESSAGE ORAL

Entraînement à la réception d'un message oral

(suite de FE 13)

5^e et 6^e années :

Comme dans les années précédentes, on exercera la discrimination auditive, l'attention et la compréhension.

Les messages proposés seront, entre autres, des consignes, des exposés, des enregistrements de conversations, des émissions (ou fragments d'émissions), des textes (contes, récits, faits divers, etc.).

Il n'est possible de contrôler la réception des messages oraux qu'en demandant aux élèves soit une identification, soit une restitution.

Les activités suivantes permettent de le faire :

- Répéter sans erreur des phrases d'une certaine longueur que le maître vient de lire.
- Repérer la différence/les différences (mots, intonations, etc.) dans des couples d'énoncés presque identiques, dits par le maître ou enregistrés sur bande magnétique.
- Identifier l'émetteur (les émetteurs) d'un message (conversation, par exemple) d'après la voix, le ton, l'accent, le vocabulaire, etc.
- Exécuter une consigne complexe (suite d'actions à effectuer, dans la classe, par un élève).

— Reconnaître, parmi plusieurs figures géométriques (ou reproductions de tableaux) très semblables, celle que le maître vient de décrire.

- Résumer oralement un bref exposé du maître.
- Faire le compte rendu, oral ou écrit, d'un conte ou d'une nouvelle lus par le maître.
- Comparer un texte de nature didactique à l'exposé que le maître vient de faire sur le sujet (en omettant et/ou en ajoutant intentionnellement quelques détails).
- Répondre à un questionnaire portant sur un message lu par le maître ou enregistré (fait divers conversation, interview, etc.) sur une émission radiophonique ou de télévision : idées principales, personnages, jugement critique, etc.

RÉCEPTION DU MESSAGE ÉCRIT

Entraînement à la réception d'un message écrit : lecture

(suite de FE 18)

Dès la 5^e année :

- Le maître initie l'élève à l'étude critique de textes de nature variée. Cette approche porte sur les types de discours, sur la structure, la forme et le contenu des textes.
- Il favorise l'expression et la confrontation des opinions et des sentiments des élèves face aux textes.
- Il peut lier d'étude des textes à celle d'un thème qui associe d'autres moyens d'expression tels que le dessin, la musique, la photographie, la bande dessinée, le cinéma.

Entraînement à la réception d'un message écrit : lecture

(suite de FE 20)

5^e et 6^e années :

(L'établissement de deux programmes distincts, un pour chacun des degrés, ne se justifie pas.)

Textes (textes complets ou extraits).

A. Articles de journaux, textes de nature documentaire, enquêtes, reportages, textes publicitaires, affiches, etc.

B. Romans contemporains pour la jeunesse, contes et légendes, nouvelles, poèmes (de préférence modernes), extraits de pièces de théâtre, chansons.

Activités

1. Avec les textes mentionnés sous lettre A, on procédera à une étude rapide qui amènera en tout cas les élèves, après lecture silencieuse, à saisir les informations principales.

a) S'il s'agit d'un article, d'un reportage, d'un texte de nature documentaire, on pourra leur demander encore, selon les cas :

- de situer dans l'espace et le temps les faits relatés ;
- d'établir des relations entre différentes parties d'un texte ou d'un texte à l'autre ;
- de donner leur avis personnel ;
- voire d'analyser de façon critique et de juger objectivement les informations.

(Ces objectifs peuvent aussi être atteints dans l'étude de textes concernant d'autres disciplines.)

b) S'il s'agit d'un placard ou d'un texte publicitaire, on pourra proposer aux élèves de préciser les intentions des auteurs et de montrer de quelle manière ils les ont réalisées.

2. Avec les textes mentionnés sous lettre B, le maître choisira des activités qui conduiront les élèves d'une simple approche des textes à, parfois, une étude plus poussée.

a) **Contrôle de la réception du message écrit**

Après lecture silencieuse, en classe ou à domicile, d'un chapitre ou de quelques chapitres d'un roman, d'un récit, on pourra demander aux élèves :

- de donner un compte rendu oral ;
- de poser des questions sur le contenu à leurs camarades ;
- de discuter à propos du comportement, de l'attitude des personnages ;
- de proposer des remarques sur la conduite du récit ;
- de formuler des hypothèses quant à la suite du récit, etc.

b) **Etude détaillée**

Après lecture silencieuse et/ou lecture expressive, par le maître ou par un élève, d'un texte court (une page ou deux d'un roman, d'une nouvelle, d'un conte, d'un poème, etc.), le maître proposera, selon les textes des activités sur :

— la structure :

- les plans du récit en relation avec les transitions temporelles,
- la division en parties,
- les mots-clés, les mots-charnières,
- les passages du récit au dialogue, etc. ;

— le contenu sémantique :

- le sens des mots difficiles,

- les idées, les arguments, etc.,
- les oppositions, les mots qui appartiennent à un champ lexical significatif dans le texte (la mer, la musique, la vue, par exemple) *, etc. ;

— le style :

- les images (métaphores et comparaisons),
- le niveau de langue des mots «marqués» (littéraire, familier, populaire...),
- les tons du récit (en particulier l'humour et l'ironie),
- la musicalité, etc. ;

— l'étude des personnages :

- désignation de l'émetteur de tel ou tel message,
- distinction du point de vue de l'auteur de celui des personnages,
- précision des sentiments, des états d'âme, des traits de caractère des personnages,
- découverte des mobiles de leurs actions, du pourquoi de leurs réactions, etc.

3. **Lecture expressive**

Voir le programme de 4^e année.

4. **Prolongements possibles**

Illustration d'un texte par le dessin, le schéma, l'image, la musique ; traduction par le mime ; mémorisation d'un poème, d'un extrait d'une pièce de théâtre, etc.

ACTIVITÉS D'ANALYSE ET D'APPRENTISSAGE

Elocution

(suite de FE 21)

La sous-commission n'a pas jugé utile d'ajouter un complément à FE 21.

Tout au plus suggère-t-elle de faire passer la consigne de FE 23 sur FE 21.

* Il faut bien distinguer l'explication de texte d'autres activités qui se servent du texte comme d'un prétexte : recherche de synonymes, d'antonymes, de familles de mots, de champs sémantiques (contextes habituels d'un mot), de champs lexicaux à partir d'un mot isolé ; transcription de mots, d'expressions ou de phrases d'un niveau de langue dans un autre, etc.

VOCABULAIRE

(suite de FE 28)

5^e et 6^e années :

L'enrichissement du vocabulaire se poursuit, en extension et en compréhension. On entraînera les élèves à l'observation de la langue.

L'étude du vocabulaire se fera selon les quatre perspectives suivantes * :

— Renforcement de l'apprentissage par imprégnation naturelle.

— Analyse explicite des structures lexicales.

— Fixation par réemploi en situation de mots choisis.

— Emploi créateur, voire poétique, de mots en liberté.

Les mots, qu'on tirera avant tout de la liste de base **, seront si possible étudiés par thèmes choisis en fonction de la vie de la classe, d'une lecture suivie, d'un événement d'actualité ; ces thèmes peuvent être proposés par les élèves.

Activités :

Les champs lexicaux

— Constitution et exploration d'un champ lexical.

— La relation d'hyponymie.

— Les relations de complémentarité, d'antonymie, de réciprocité.

L'analyse sémique

La dérivation

Les champs sémantiques et la polysémie

— Constitution et exploration d'un champ sémantique.

— Synonymie, niveaux de langue, degrés d'intensité.

Exercices de créativité

— Etablissement de relations de sens entre deux mots pris au hasard, jeux de mots, invention de mots, etc.

* Plan Rouchette.

** Cette liste figure en annexe du programme de vocabulaire.

Vocabulaire de base

(suite de FE 39)

5^e année :

abattre	brillant	costume	écarter	gant
abri	brosse	côte	échanger	gardien
absent	brun	coton	écolier	gâteau
accrocher	brusque	coude	écrit	gendarme
achat	brutal	coudre	écriture	généreux
adieu		coupable	écurie	glisser
admettre	cake	couper	effacer	gloire
adopter	calcul	courageux	égal	gonfler
adresse	calculer	couronne	élément	gosse
affection	camper	couture	éloigner	graine
affreux	campeur	couturière	emparer (s')	grandeur
âgé	canard	couvercle	encore	gras
aigu	carnet	crever	encourager	grimper
aiguille	carreau	crime	endormir	gronder
ainé	casser	croiser	enfance	grossier
allemand	casserole	cruel	enfoncer	guère (ne...)
allonger	ceinture	cuire	engager	guérir
allumette	célèbre	cuisinier	environ	
amer	central	cultiver	épingle	heurter
amusant	cercle	cultivateur	épouser	horizon
ange	cerise		épreuve	horloge
angle	cerisier		épuiser	huile
apprécier	certain	debout	équilibre	
approuver	chagrin	dedans	essuyer	
après-midi	changement	défaire	étage	imiter
arrière	charge	délicat	éveiller	imposer
attaque	charmant	demande	exagérer	incendie
attaquer	charme	demeure	examen	indiquer
attente	chauffage	dépendre	examiner	industriel
attention	chauffer	dépense	excuse	infirmier
attraper	chauffeur	dépenser	exercer	information
aussitôt	cheminée	déplacer		informer
auteur	chiffon	déplaire	fabriquer	inquiet
automobile	cinquante	déposer	facilité	inquiéter
autrefois	citer	déranger	farine	inquiétude
autrement	clarté	désert	ferme	inscrire
aval	clocher	déshabiller	fermier	insister
avantage	cohue	désigner	ficelle	instituteur
avertir	coiffer	désordre	filer	instruction
	coiffure	dessiner	filet	intellectuel
bagage	col	dessus	fixe	interdire
baiser	colonne	dessus	flamme	intéressant
balai	combattant	détacher	fleuve	interroger
barbe	combattre	détester	foin	introduire
barque	commission	détour	folie	inventer
base	comparaison	détourner	fontaine	invention
beau	composition	devoir	forge	
bébé	comprendre	diable	forgeron	labourer
bénéfice	concerner	diminuer	formidable	lapin
bière	concours	directement	fortement	laver
bille	condamner	discussion	fortune	légèrement
bizarre	conducteur	discuter	four	lent
blessé	conduite	disparition	fourneau	lenteur
bloc	conférence	disposer	fragile	lièvre
bœuf	confier	diviser	français	liste
boisson	connaître	dizaine	franchir	litre
bonbon	constater	domestique	fromage	livrer
bonsoir	constituer	dommage	frotter	local
boulangier	conte	douceur	fuite	locomotive
boulangerie	contenter	douzaine	fureur	loger
boule	contraire	douze	furieux	longueur
bouleau	copie	durée		louer
bouquet	corde	durer		lutter

magasin	parti	quarante	ruine	tailleur
maitresse	participer	quatorze	ruiner	téléphoner
maladie	passager	quelquefois	ruisseau	télévision
marchandise	pasteur	quinze		tellement
marché	pâte	quotidien	sabot	tendresse
matinée	patrie		sain	tente
mélange	patron	race	salade	texte
mélanger	pêche	radio	salaire	thé
mémoire	pêcher	raide	salir	tigre
menton	pêcheur	raisin	salut	timide
mérite	pénible	raisonnable	sapin	tiroir
mériter	pente	raisonnement	satisfaire	total
métal	permission	rapidement	satisfait	trait
miel	perte	rarement	sauvage	tram
minuit	piquer	rassembler	sécher	transformer
modeste	pire	réclamer	second	transport
moindre	plage	recommencer	secouer	transporter
moisson	plonger	redire	secours	traverser
monnaie	plupart (la)	refaire	séjour	trente
monument	pointe	réflexion	semer	trésor
motif	pointu	règlement	sentier	troisième
moulin	poisson	regretter	séparer	tronc
murmure	poissin	relatif	serviette	trottoir
murmurer	pommier	relire	seuil	troubler
musée	population	remarquable	seulement	troupeau
musicien	porc	remarque	sévère	
	poupée	remarquer	siffler	union
	pourquoi	remède	silencieux	unir
nager	pourtour	remettre	simplement	usage
né	poussin	renard	sincère	user
noble	prairie	renseignement	sot	utiliser
nommer	pré	enseigner	soumettre	
noter	précieux	renverser	souriant	
	préparation	répandre	souris	vague
obéir	préparer	repartir	sport	valise
onze	presque	repasser	statue	varier
orage	prêtre	répéter	suivant	vase
organisation	prévoir	reprandre	sûr	veau
organiser	priver	réserver	sûrement	veiller
ôter	prochain	respecter	surface	ver
ours	produit	restaurant	surprise	verser
	profil	résultat	surtout	veste
paire	proposition	retourner	surveiller	veston
palais	proprement	revue		victime
Pâques	prouver	richesse	tabac	vol
parapluie	provenir	ridicule	tablier	voleur
parcourir	prudence	rien	tacher	volontaire
pardessus	prudent	risque	tâcher	volume
parfaitement	puis	rocher	tailler	vraiment
parfum	punir	roman		

6^e année :

abaisser	adversaire	assembler	barre	cabinet
abbé	alcool	associer	barrique	cadavre
abeille	aliment	attentif	bassin	caillou
abîme	allié	attirer	bicyclette	canon
aboutir	ambition	attribuer	bijou	capital
accomplir	américain	aube	blesure	capitale
accourir	amoureux	auparavant	boue	caprice
accueil	amusant	authentique	bourse	carrière
accueillir	anglais	autoriser	brique	casquette
acier	anneau	avocat	briser	cedre
acquérir	anniversaire		brouillard	certes
admirable	application	bal	brûlant	certitude
admiration	appui	balancer	brume	cerveau
adorer	ardent	balayer	bûcheron	chameau
adroit	assemblée	balcon		chapelle

<i>charité</i>	<i>démolir</i>	<i>exprès</i>	<i>inspirer</i>	<i>nerf</i>
<i>charrette</i>	<i>dépouiller</i>	<i>expression</i>	<i>instinct</i>	<i>nerveux</i>
<i>chêne</i>	<i>dérober</i>	<i>extrêmement</i>	<i>interrompre</i>	<i>neveu</i>
<i>chèvre</i>	<i>description</i>		<i>intervenir</i>	<i>nièce</i>
<i>chute</i>	<i>désespérer</i>	<i>faiblesse</i>	<i>ivre</i>	<i>niveau</i>
<i>cirque</i>	<i>désormais</i>	<i>familier</i>		<i>nœud</i>
<i>ciseau</i>	<i>déterminer</i>	<i>féroce</i>	<i>jadis</i>	
<i>cité</i>	<i>deuil</i>	<i>feuillage</i>	<i>jaillir</i>	<i>obscur</i>
<i>citoyen</i>	<i>deuxième</i>	<i>fiancé</i>	<i>jambon</i>	<i>obscurité</i>
<i>civilisation</i>	<i>développement</i>	<i>flatter</i>	<i>jardinier</i>	<i>observation</i>
<i>climat</i>	<i>deviner</i>	<i>foie</i>	<i>joindre</i>	<i>océan</i>
<i>collection</i>	<i>dévoré</i>	<i>foire</i>	<i>jouir</i>	<i>organe</i>
<i>coller</i>	<i>dévouer (se)</i>	<i>formation</i>	<i>jurer</i>	<i>orgueilleux</i>
<i>comblé</i>	<i>dictée</i>	<i>foudre</i>	<i>justifier</i>	<i>original</i>
<i>commandement</i>	<i>dictionnaire</i>	<i>fourmi</i>		<i>orner</i>
<i>commettre</i>	<i>digne</i>	<i>foyer</i>	<i>lâcher</i>	
<i>commode</i>	<i>disputer</i>	<i>fraise</i>	<i>laitier</i>	<i>papillon</i>
<i>communication</i>	<i>dissimuler</i>	<i>fruitier</i>	<i>libération</i>	<i>paradis</i>
<i>communiquer</i>	<i>distraindre</i>	<i>fusil</i>	<i>libérer</i>	<i> paresse</i>
<i>comparer</i>	<i>distribuer</i>		<i>lier</i>	<i> paresseux</i>
<i>compliqué</i>	<i>don</i>	<i>garantir</i>	<i>limiter</i>	<i>parrain</i>
<i>concierge</i>	<i>doubler</i>	<i>garnir</i>	<i>lion</i>	<i>particulièrement</i>
<i>conclusion</i>	<i>douloureux</i>	<i>giant</i>	<i>liquide</i>	<i>patience</i>
<i>confirmer</i>		<i>geler</i>	<i>loisir</i>	<i>patient</i>
<i>confiture</i>	<i>échec</i>	<i>gémir</i>	<i>lueur</i>	<i>pâturage</i>
<i>confus</i>	<i>éclatant</i>	<i>gerbe</i>		<i>pension</i>
<i>connu</i>	<i>économique</i>	<i>gilet</i>	<i>malheureusement</i>	<i>percer</i>
<i>conquérir</i>	<i>écrier (s')</i>	<i>glacer</i>	<i> manifester</i>	<i>péril</i>
<i>consacrer</i>	<i>effectuer</i>	<i>graisse</i>	<i>manœuvre</i>	<i>perroquet</i>
<i>conseiller</i>	<i>efforcer (s')</i>	<i>gravement</i>	<i>marbre</i>	<i>persuader</i>
<i>conséquent</i>	<i>effrayer</i>	<i>grenouille</i>	<i>marmite</i>	<i>photo</i>
<i>considérable</i>	<i>élan</i>	<i>griffe</i>	<i>marraine</i>	<i>piano</i>
<i>consister</i>	<i>émouvoir</i>	<i>grille</i>	<i>marteau</i>	<i>pie</i>
<i>consoler</i>	<i>empereur</i>	<i>grossir</i>	<i>mécanique</i>	<i>piège</i>
<i>constamment</i>	<i>empire</i>	<i>guide</i>	<i>mécontent</i>	<i>pile</i>
<i>constant</i>	<i>employé</i>		<i>médecine</i>	<i>pin</i>
<i>contact</i>	<i>emprunter</i>	<i>habile</i>	<i>menacer</i>	<i>plaque</i>
<i>contenu</i>	<i>encrier</i>	<i>habitant</i>	<i>ménager</i>	<i>pli</i>
<i>contribuer</i>	<i>énervé</i>	<i>haie</i>	<i>ménagère</i>	<i>plomb</i>
<i>convaincre</i>	<i>ennuyé</i>	<i>haine</i>	<i>menu</i>	<i>plumier</i>
<i>cordonnier</i>	<i>enrichir</i>	<i>haïr</i>	<i>menuisier</i>	<i>poêle</i>
<i>corne</i>	<i>enseignement</i>	<i>hangar</i>	<i>mépris</i>	<i>poireau</i>
<i>correspondance</i>	<i>enterrer</i>	<i>hâte</i>	<i>mépriser</i>	<i>poirier</i>
<i>correspondre</i>	<i>enthousiasme</i>	<i>hâter</i>	<i>merle</i>	<i>pois</i>
<i>corriger</i>	<i>entreprendre</i>	<i>héros</i>	<i>merveille</i>	<i>politesse</i>
<i>coût</i>	<i>entretien</i>	<i>hirondelle</i>	<i>mignon</i>	<i>pompe</i>
<i>coutume</i>	<i>enveloppe</i>	<i>hommage</i>	<i>mineur</i>	<i>pompier</i>
<i>couvert</i>	<i>envisager</i>	<i>horrible</i>	<i>ministre</i>	<i>pondre</i>
<i>création</i>	<i>envoler (s')</i>	<i>hurler</i>	<i>miracle</i>	<i>portée</i>
<i>créature</i>	<i>épanouir (s')</i>		<i>miroir</i>	<i>portefeuille</i>
<i>crédit</i>	<i>épargner</i>	<i>illusion</i>	<i>misérable</i>	<i>porteur</i>
<i>critique</i>	<i>éponge</i>	<i>imbécile</i>	<i>mission</i>	<i>pouce</i>
<i>cuivre</i>	<i>espérance</i>	<i>impatience</i>	<i>moineau</i>	<i>poudre</i>
<i>curé</i>	<i>essai</i>	<i>impatient</i>	<i>monstre</i>	<i>pratiquer</i>
	<i>essence</i>	<i>imprimer</i>	<i>mortel</i>	<i>précaution</i>
<i>débarrasser</i>	<i>estime</i>	<i>incapable</i>	<i>mouvoir</i>	<i>précéder</i>
<i>décharger</i>	<i>estomac</i>	<i>incident</i>	<i>munir</i>	<i>prétexe</i>
<i>déclaration</i>	<i>étang</i>	<i>indépendance</i>	<i>muscle</i>	<i>princesse</i>
<i>décorer</i>	<i>étendue</i>	<i>indépendant</i>	<i>mystère</i>	<i>prise</i>
<i>décorer</i>	<i>éternité</i>	<i>incliner</i>	<i>mystérieux</i>	<i>probable</i>
<i>découper</i>	<i>étonnement</i>	<i>indifférent</i>		<i>profession</i>
<i>décourager</i>	<i>étudiant</i>	<i>indispensable</i>	<i>naïf</i>	<i>profondément</i>
<i>découverte</i>	<i>évoquer</i>	<i>infiniment</i>	<i>nappe</i>	<i>proie</i>
<i>dégager</i>	<i>excès</i>	<i>ingrat</i>	<i>néanmoins</i>	<i>projeter</i>
<i>délicieux</i>	<i>excursion</i>	<i>injure</i>	<i>négliger</i>	<i>prolonger</i>
<i>délivrer</i>	<i>exécuter</i>	<i>innocence</i>	<i>neiger</i>	<i>promesse</i>
<i>démarche</i>	<i>exécution</i>	<i>innocent</i>		<i>propriétaire</i>
<i>demoiselle</i>				

<i>propriété</i>	<i>régner</i>	<i>sagesse</i>	<i>talent</i>	<i>tremper</i>
<i>protection</i>	<i>rejeter</i>	<i>saut</i>	<i>tantôt</i>	<i>tricot</i>
<i>protester</i>	<i>réjouir</i>	<i>savon</i>	<i>taper</i>	<i>tricoter</i>
<i>province</i>	<i>relier</i>	<i>scolaire</i>	<i>tarder</i>	<i>triomphe</i>
<i>prune</i>	<i>remords</i>	<i>séance</i>	<i>technique</i>	<i>tuile</i>
<i>publier</i>	<i>renfermer</i>	<i>seau</i>	<i>témoignage</i>	<i>tuyau</i>
<i>puits</i>	<i>renouveler</i>	<i>secret</i>	<i>témoigner</i>	
<i>pupitre</i>	<i>repentir (se)</i>	<i>sécurité</i>	<i>témoin</i>	<i>université</i>
<i>pureté</i>	<i>repousser</i>	<i>serpent</i>	<i>température</i>	
	<i>représentant</i>	<i>serviteur</i>	<i>tempête</i>	<i>vaincre</i>
<i>raser</i>	<i>reproche</i>	<i>signaler</i>	<i>tenter</i>	<i>vainqueur</i>
<i>rassurer</i>	<i>reprocher</i>	<i>signature</i>	<i>tenue</i>	<i>vendeur</i>
<i>râteau</i>	<i>résister</i>	<i>signer</i>	<i>terreur</i>	<i>venger</i>
<i>réaction</i>	<i>résoudre</i>	<i>simplicité</i>	<i>territoire</i>	<i>vente</i>
<i>récent</i>	<i>responsabilité</i>	<i>solitaire</i>	<i>tiède</i>	<i>verger</i>
<i>rechercher</i>	<i>retentir</i>	<i>souffrance</i>	<i>tiers</i>	<i>vérijier</i>
<i>récolte</i>	<i>retomber</i>	<i>souçonner</i>	<i>tissu</i>	<i>veuf</i>
<i>récolter</i>	<i>revanche</i>	<i>soupir</i>	<i>toilette</i>	<i>vieillard</i>
<i>recommander</i>	<i>réveil</i>	<i>souple</i>	<i>tomate</i>	<i>vieillesse</i>
<i>récompense</i>	<i>rhume</i>	<i>spectateur</i>	<i>tombe</i>	<i>vilain</i>
<i>reconnaissance</i>	<i>rive</i>	<i>spirituel</i>	<i>tonnerre</i>	<i>violence</i>
<i>récréation</i>	<i>riz</i>	<i>succéder</i>	<i>tournant</i>	<i>violent</i>
<i>recueillir</i>	<i>ronde</i>	<i>sueur</i>	<i>toutefois</i>	<i>violet</i>
<i>redouter</i>	<i>rougir</i>	<i>suffisant</i>	<i>tradition</i>	<i>violette</i>
<i>redresser</i>	<i>royaume</i>	<i>supplier</i>	<i>traduire</i>	<i>viser</i>
<i>réellement</i>	<i>ruban</i>	<i>supprimer</i>	<i>trahir</i>	<i>visible</i>
<i>reflet</i>	<i>ruche</i>	<i>suprême</i>	<i>trahir</i>	<i>visiteur</i>
<i>réfugier (se)</i>	<i>rude</i>	<i>suspendre</i>	<i>trajet</i>	<i>vœu</i>
<i>refus</i>		<i>sympathie</i>	<i>tranche</i>	<i>volet</i>
<i>régiment</i>	<i>sacré</i>	<i>sympathique</i>	<i>trancher</i>	<i>volontiers</i>
<i>règne</i>	<i>sacrifice</i>	<i>système</i>	<i>tranquille</i>	<i>voter</i>

Grammaire

(suite de FE 48)

5^e année :

Entraînement oral aux différents types et formes de phrases : types déclaratif, interrogatif, impératif, exclamatif ; formes positive, négative et emphatique.

ÉTUDE DE LA PHRASE

La relation groupe nominal (GN) — groupe verbal (GV). (voir 2^e année)

La pronominalisation du groupe nominal (GN) sujet : il(s), elle(s).

(voir 2^e année)

Les autres groupes nominaux (GN) de la phrase (voir 2^e année)

ÉTUDE DU GROUPE NOMINAL

Les constituants obligatoires.

(voir 3^e année)

Le nom : noms propres / communs ; masculins / féminins ; animés / non animés / humains / non humains ; comptables / non comptables ; concrets / abstraits.

Le déterminant : exercices de manipulation.

Exemples : la maison, une maison, ma maison, cette maison, certaines maisons, quelques maisons, dix maisons.

Mise en relation du déterminant et du pronom.

Exemples : ma maison, la mienne ; cette maison, celle-ci, celle-là.

Les constituants facultatifs : les compléments de nom.

(voir 3^e année)

L'adjectif ou le groupe adjectival.

Exemples : un roman intéressant ; un roman très intéressant ; un roman facile à lire.

Le groupe nominal prépositionnel.

Exemple : un roman d'aventures.

Approche, par manipulations paradigmatiques, de la phrase enchâssée complément de nom.

Exemples : un livre qui m'appartient ; le livre que j'ai lu ; le livre dont tu m'as parlé.

ÉTUDE DU GROUPE VERBAL

1^{er} cas : GV → V + GN. (voir 3^e année)

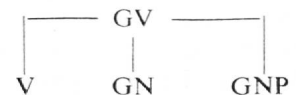
Le boulanger cuit le pain.

2^e cas : GV → V + GNP. (voir 4^e année)

Paul obéit à sa mère.

3^e cas : GV → V + GN + GNP.

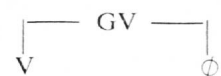
La vendeuse montre une nappe à une cliente.



Le groupe nominal et le groupe nominal prépositionnel, constituants du groupe verbal (complément de verbe premier GN et complément de verbe second GNP), ne sont pas permutable.

4^e cas : GV → V + ∅.

L'enfant dort.



5^e cas : GV → V être +

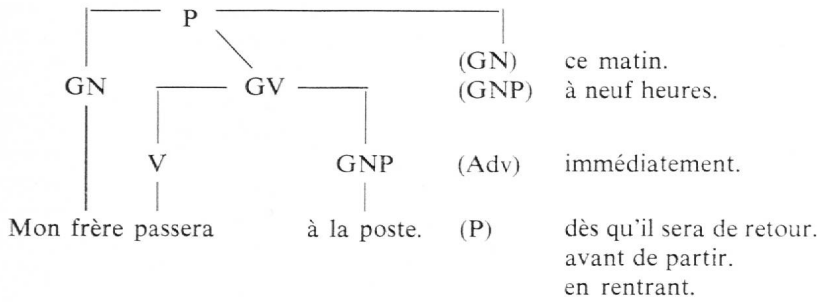
{ Adj (ou GA)
 GN
 GNP
 Adv
 (voir 4^e année, 3^e cas)

Mon père est indulgent.
 Mon père est un artiste connu.
 Mon père est en bonne santé.
 Mon père est ici.

L'adjectif, le groupe nominal, le groupe nominal prépositionnel, l'adverbe, suites du verbe être, constituants obligatoires du groupe verbal, ne sont pas permutable.

Pronominalisation du groupe nominal complément de verbe.

ÉTUDE DU COMPLÉMENT DE PHRASE



Approche, par manipulations paradigmatiques orales, de la phrase enchâssée complément de phrase et classement des différents compléments de phrases.

Les groupes compléments de phrases sont facultatifs et permutable.

6^e année :

Entraînement oral aux différents types et formes de phrases : types déclaratif, interrogatif, impératif, exclamatif ; formes positive, négative et emphatique.

ÉTUDE DE LA PHRASE

La relation groupe nominal (GN) — groupe verbal (GV). (voir 2^e année)

La pronominalisation du groupe nominal (GN) sujet : il(s), elle(s). (voir 2^e année)

Les autres groupes nominaux (GN) de la phrase. (voir 2^e année)

ÉTUDE DU GROUPE NOMINAL

Les constituants obligatoires.

(voir 5^e année)

Le nom : noms propres / communs ; masculins / féminins ; animés / non animés / humains / non humains ; comptables / non comptables ; concrets / abstraits.

Le déterminant : exercices de manipulation.

Exemples : la maison, une maison, ma maison, cette maison, certaines maisons, quelques maisons, dix maisons, toutes les maisons, les dix maisons. *

* Dans les deux dernières expressions, « les » est l'élément obligatoire ; « tout » et « dix » sont des éléments facultatifs.

Exemples :

Paul met son pullover. Paul le met.
 Je parle à mon père. Je lui parle.
 Je pense à mon père. Je pense à lui.
 Je pense à mon travail. J'y pense.
 Je parle de mon père. Je parle de lui ; j'en parle.
 Je parle de mon travail. J'en parle.
 Je vais à Paris. J'y vais.
 Je viens de Paris. J'en viens.

5^e cas : $GV \rightarrow V \text{ être} + \left\{ \begin{array}{l} \text{Adj (ou GA)} \\ \text{GN} \\ \text{GNP} \\ \text{Adv} \end{array} \right.$

(voir 4^e année, 3^e cas, et 5^e année, 5^e cas)

Mon père est indulgent.
 Mon père est un artiste connu.
 Mon père est en bonne santé.
 Mon père est ici.
 Approche, par manipulations orales, de la phrase enchâssée complément de verbe.

Exemples :

J'espère que tu viendras.
 J'espère que je pourrai venir : j'espère pouvoir venir.
 Je me demande si Pierre est malade.
 Pronominalisation du groupe nominal complément de verbe (voir 5^e année)

Exemples :

Paul met son pullover. Paul le met.
 Je parle à mon père. Je lui parle.
 Je pense à mon père. Je pense à lui.
 Je pense à mon travail. J'y pense.
 Je parle de mon père. Je parle de lui ; j'en parle.

Je parle de mon travail. J'en parle.
 Je vais à Paris. J'y vais.
 Je viens de Paris. J'en viens.
 Il me (te, nous, vous) voit. (voir quelqu'un)
 Il me (te, nous, vous) parle. (parler à quelqu'un)

Les pronoms toniques.

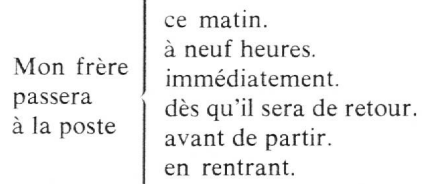
Exemples :

Ce livre est à moi.
 Toi, tu ne viendras pas.
 La double pronominalisation (3^e personne, à l'exclusion de « y » et de « en »).

Exemple :

Pierre tend le témoin à son camarade.
 Pierre le lui tend.

ÉTUDE DU COMPLÉMENT DE PHRASE (voir 5^e année)



Mise en relation du déterminant et du pronom.

Exemples : ma maison, la mienne ; cette maison, celle-ci, celle-là.

Les constituants facultatifs : les compléments de nom. (voir 5^e année)

L'adjectif ou le groupe adjectival.

Exemples :

Un roman intéressant.
 Un roman très intéressant.
 Un roman facile à lire.
 Le groupe nominal prépositionnel.
 Exemple : un roman d'aventures.

La phrase enchâssée complément de nom.

Exemples :

Un livre qui m'appartient.
 Le livre que j'ai lu.
 Le livre dont tu m'as parlé.

ÉTUDE DU GROUPE VERBAL

1^{er} cas : $GV \rightarrow V + GN$. (voir 3^e année)

Le boulanger cuit le pain.

2^e cas : $GV \rightarrow V + GNP$. (voir 4^e année)

Paul obéit à sa mère.

3^e cas : $GV \rightarrow V + GN + GNP$. (voir 5^e année)

La vendeuse montre une nappe à une cliente.

4^e cas : $GV \rightarrow V + \emptyset$. (voir 5^e année)

L'enfant dort.

Conjugaison

(suite de FE 52)

5^e année :

Manipulation orale des formes usuelles de verbes du vocabulaire de base ; mise en évidence, par manipulation orale, du

rapport indicatif passé composé — conditionnel présent (par opposition au rapport indicatif présent — indicatif futur) : « Il dit qu'il viendra. — Il a dit qu'il viendrait. » ; mise en évidence, par manipulation orale, du rapport indicatif imparfait — conditionnel présent (par opposition au rapport indicatif présent — indicatif futur) : « Si tu veux, nous irons nous baigner. — Si tu voulais, nous irions nous baigner. »

Forme écrite, à l'impératif présent et au conditionnel présent, des verbes étudiés jusqu'en 4^e année.

Reconnaissance, à l'écrit, des formes de l'indicatif passé simple et étude de l'opposition indicatif imparfait — indicatif passé simple (en rapport avec l'opposition indicatif imparfait — indicatif passé composé).

Forme écrite de la 3^e personne du singulier et de la 3^e du pluriel de l'indicatif passé simple des verbes étudiés, à l'écrit, jusqu'en 4^e année (cf. liste p. FE 52).

Forme écrite, à l'indicatif présent, à l'impératif présent, à l'indicatif imparfait, à l'indicatif futur, à l'indicatif passé composé, à l'indicatif passé simple (3^e personne) et au conditionnel présent, des verbes suivants : acheter, conduire, devoir, dormir, écrire, lever, lire, jeter, ouvrir, partir, payer, pleuvoir, répondre, sortir, tenir, vendre.

6^e année :

Manipulation orale des formes usuelles de verbes du vocabulaire de base ; mise en évidence, par manipulation orale, du rapport indicatif imparfait — indicatif plus-que-parfait (par opposition au rapport indicatif présent — indicatif passé composé) : « Il dit qu'il est tombé. — Il disait qu'il était tombé. » ; mise en évidence des rapports entre des verbes comme « il faut » et le subjonctif présent : « Il faut que je parte » ; mise en évidence, par manipulation orale, du rapport indicatif plus-que-parfait — conditionnel passé : « Si j'avais su, je serais venu. »

Forme écrite, à l'indicatif plus-que-parfait, au subjonctif présent et au conditionnel passé des verbes étudiés jusqu'en 5^e année.

Forme écrite, à l'indicatif présent, à l'impératif présent, à l'indicatif imparfait, à l'indicatif futur, à l'indicatif passé composé, à l'indicatif plus-que-parfait, à l'indicatif passé simple (3^e personne), au conditionnel présent, au conditionnel passé et au subjonctif présent, des verbes suivants : apercevoir, boire, conduire, connaître, craindre, falloir, fuir, offrir, peindre, perdre, plaie, répondre, rire, servir, souffrir, suivre, valoir, vivre.

Orthographe

(suite de FE 56)

5^e année :

— Entraînements à l'emploi du dictionnaire et d'autres ouvrages de référence.
— Orthographe des mots de la liste de base.

Pour les noms, on apprend également la forme du pluriel ; pour les adjectifs, le féminin et le pluriel.

— En relation avec la **grammaire** : accord sujet-verbe (« C'est moi qui... » ; sujet inversé) ; accord de l'adjectif ; transformation du déterminant en fonction du genre, du nombre et du phonème initial du nom (exemple : ce, cet, cette, ces) ; les déterminants numéraux de un à nonante-neuf ; transformations du pronom en fonction du genre et du nombre (exemple : le mien, la mienne, les miens, les miennes).

— En relation avec la **conjugaison**, orthographe des verbes figurant au programme.

— Homophonies courantes.
— Signe de ponctuation : les points de suspension.

— Révision des éléments des programmes antérieurs qui ne sont pas acquis.

6^e année :

— Entraînement à l'emploi du dictionnaire et d'autres ouvrages de référence.
— Orthographe des mots de la liste de base.

Pour les noms, on apprend également la forme du pluriel ; pour les adjectifs, le féminin et le pluriel.

— En relation avec la **grammaire** : accord du participe passé (avec ÊTRE : « Ils sont arrivés » ; avec AVOIR : « Ils ont trouvé une clé. La clé qu'ils ont trouvée. Quelle clé ont-ils trouvée ? Ils l'ont trouvée. Ils ont gagné ») ; les déterminants numéraux de un à mille.

— En relation avec la **conjugaison**, orthographe des verbes figurant au programme.

— Homophonies courantes.
— Signes de ponctuation : les guillemets et le tiret.

— Révision des éléments des programmes antérieurs qui ne sont pas acquis.

ANNEXE I

Système grammatical et terminologie

I. LA COMMUNICATION

Le phénomène de la communication suppose un **message** (ce qui est communiqué), un **émetteur** (E) et un **récepteur** (R).

Le lieu où se trouve l'émetteur est l'« **ici** » (de l'émetteur) et le moment où il

parle/écrit est le « **maintenant** » (de l'émetteur).

L'émetteur, le récepteur, l'« **ici** » et le « **maintenant** » constituent la **situation** du message.

II. LA PHRASE (P)

La phrase est une structure syntaxique. Sous sa forme la plus simple, elle se présente comme la conjonction de deux **groupes** (= syntagmes) obligatoires : un **groupe nominal** (GN) **sujet** et un **groupe verbal** (GV) (= prédicat) (1) * :

L'enfant regarde une voiture.

L'enfant réfléchit.

L'enfant est content.

Pour qu'il y ait phrase, il faut donc en principe un sujet et un verbe conjugué. Toutefois, on considérera aussi comme des phrases des exemples tels que

a) Viens ici !

b) Quelle chaleur !

Remuer avant l'emploi.

Attention !

Arrestation de trois gangsters.

Oui.

Bof !

A. Les types de phrases

Une phrase est :

— soit **déclarative** (D) (Il croit que je dors. Je n'ai pas soif.)

— soit **interrogative** (Int) (Va-t-il bien ? Tu ne dis rien ?)

— soit **impérative** (Imp) (Reste ici ! N'y pensez plus.)

— soit **exclamative** (Excl) (Quelle patience il a !)

Ces divers types se différencient par leur structure et/ou leur intonation. (2)

La plupart des phrases sont ou **positives**, ou **négatives**.

Certaines phrases (la plupart de celles qui contiennent un complément de verbe non prépositionnel) peuvent subir la **transformation passive**. Elles sont dites **passives** et les phrases de départ sont dites **actives**. (3)

B. On distingue, sur un autre plan :

La **phrase complexe**, qui contient une ou plusieurs phrases **enchâssées** (= phrases qui ont une fonction) : (4) (5)

Savez-vous qui viendra ce soir ?

Quand ton article paraîtra, envoie-le-moi.

Si on te questionne, dis que tu ignores tout.

La **phrase simple**, qui ne contient pas de phrase enchâssée :

L'eau était glacée.

La **phrase composée**, qui est un ensemble de plusieurs phrases juxtaposées et/ou coordonnées, ensemble terminé par un point : (6)

* Voir notes en page 270.

Il ouvre la porte, bute sur le seuil et tombe.

C. Contexte et référence

La phrase s'inscrit généralement dans un **contexte** (= ce qui précède et ce qui suit).

Lorsqu'un pronom **réfère** à un terme du contexte, ce terme est appelé **antécédent**. (Voici **les lettres** que vous devez signer. **Pierre** est venu me voir. Je lui ai trouvé mauvaise mine.)

Remarques

1. Est abandonnée la traditionnelle classification des « subordonnées » (appelées maintenant « enchâssées ») en conjonctives, relatives, infinitives, participales et interrogatives indirectes. En effet, les critères sont tantôt formels, tantôt sémantiques. On tiendra compte des **critères syntaxiques** (fonctions).
2. Les notions de **discours direct**, de **discours indirect** et de **discours indirect libre** (par exemple: Il songeait: avouerait-il ou n'avouerait-il pas?) sont maintenues.
3. On pourra appeler **verbe principal** le verbe noyau de la phrase complexe.

III. FONCTIONS

A. Eléments de la phrase

On appellera **éléments** les syntagmes tels que le sujet, les compléments de verbe, le verbe (avec, éventuellement, la négation et/ou l'auxiliaire), les compléments de phrase, les attributs. (7)

1. Le sujet (S)

C'est un élément qui, dans les phrases déclaratives, est obligatoire et précède généralement le verbe conjugué. Il entretient avec ce dernier un rapport formel.

On peut, en outre, le reconnaître aux faits suivants :

a) C'est le seul élément obligatoire qui puisse figurer **seul** devant le verbe.

b) Si ce n'est pas déjà un mot de la série JE, TU, IL, etc., on peut le remplacer, selon les cas, par IL, ELLE, ILS, ELLES. (8)

c) C'est le **seul** élément qui puisse être encadré par « c'est... qui » (toutefois, tous les sujets ne peuvent pas être encadrés par « c'est... qui »).

2. Le complément de verbe (cV)

C'est un complément **non permutable**. (9) Quand il est un groupe du nom, il se place après le verbe. Il est souvent **obligatoire**.

Je mange **des artichauts**.

Il se souvient **de vous**.

Ce soir, je vais **au théâtre**.

J'ai apporté **des chardons à Iseult**.

Débarrasse-**le de son manteau**.

Tu **me** dois la vie.

Mets **le vase sur l'étagère**.

Quand le complément de verbe, sous sa forme nominale, est précédé d'une préposition, il est appelé **indirect** (cV¹); quand il n'est pas précédé d'une préposition, il est **direct** (cV^d). (10)

Lorsque la phrase contient deux compléments de verbe, celui qui vient en premier lorsqu'on énonce l'infinitif et qui est presque toujours obligatoire (donner **quelque chose** à quelqu'un) est appelé **complément de verbe premier** (cV1); l'autre est le **complément de verbe second** (cV2).

3. L'attribut du sujet (AS)

C'est un élément obligatoire et non permutable que l'on rencontre dans la suite du verbe ÊTRE (dans son emploi de copule) et des verbes du même type.

L'attribut du sujet se distingue des compléments de verbe en ce qu'il peut être un adjectif.

Ils sont **gâteux**.

Elle paraît **de mauvaise humeur**.

Xavier est **à la maison**.

4. L'attribut du complément de verbe (AcV)

C'est un élément **obligatoire**, de nature **adjective**, que l'on trouve après certains verbes qui ont déjà un complément de verbe.

Je les croyais **plus perspicaces**.

5. Le complément de phrase (cP)

C'est un complément **permutable**, c'est-à-dire que l'on peut déplacer, et **facultatif**. S'il figure en tête de phrase, il est souvent suivi d'une brève pause (d'une virgule dans l'écriture). Il s'accommode de toutes les structures de phrases.

On ne mange jamais de porc **à la maison**.

Cette nuit, il y a eu un orage.

6. Restent des compléments comme « bien », dans des phrases comme « Il travaille bien », qui ne sont ni des cP, ni des cV tels que nous les avons définis : ils sont **facultatifs** mais **non permutable**s. (11)

B. Autres fonctions

1. Le complément de nom (cN) (12)

Il est **facultatif** (13) et s'oppose en cela au **déterminant** qui est obligatoire quand le nom est sujet ou complément de verbe.

une barbe **hirsute**

les films de **Fellini**

le poète **Eluard**

la maison **d'autrui**

le désir **de plaire**

César Troux, **maire de Flan-les-Rocs**

les personnes **qui ont assisté à la**

conférence.

Remarque : Dans l'avant-dernier exemple, le complément de nom est **détaché**.

2. Le complément de pronom (cPro)

Prends celui **de ton frère** !

Toi **qui sais tout**, aide-moi !

3. Le complément d'adjectif (cAdj)

Il est sûr **de lui**.

Certain **que nous nous moquerions de lui**, il n'a pas osé nous présenter son projet.

Remarques :

1. Dans « **Monsieur Dupont**, voici votre paie ». « **Pierre**, écoute-moi bien », les termes soulignés sont des **appellatifs**.
2. Au cours des premières années, les constituants de la phrase ne sont pas nommés mais désignés par des couleurs dont voici le code :
sujet = groupe jaune
verbe = groupe rouge
groupe verbal = groupe gris
c. de verbe = groupe bleu
c. de phrase = groupe vert
attribut du sujet = groupe bleu

IV. NATURE DES ÉLÉMENTS DE LA PHRASE

1. Groupe nominal

Votre chien a la rage.

Il est **de bonne humeur**.

Groupe nominal expansé

Ils contemplent **les pics enneigés**.

Achète **tous les livres qui te plaisent**.

2. Pronom

Je l'ai vu ; il se promenait **avec elle**.

Pronom expansé

Emprunte **celui de ton voisin**.

3. Infinitif

Se taire est souvent difficile.

Infinitif expansé

Il a l'intention **de partir demain**.

4. Adverbe

Il dort **ici**.

Adverbe expansé

Elle joue **admirablement bien**

du piano.

Il parle **si doucement qu'on ne le**

comprend guère.

5. Gérondif

Il fait du bruit **en mangeant**.

Gérondif expansé

Il accourut **en agitant les bras**.

6. Phrase (enchâssée)

Je sais **que tu n'as pas peur**.

Si le cœur vous en dit,

venez voir mes rosiers.

NATURE DES COMPLÉMENTS DE NOM

1. Groupe nominal

Voilà Pierre, **mon ami**.

Mange ce reste **de rôti**.

Groupe nominal expansé

J'ai repeint les volets de notre maison de campagne.

2. Adjectif

Donne-m'en un petit morceau.

Adjectif expansé

Je connais une personne susceptible de vous aider, une personne très calée.

3. Participe-adjectif

un prix imposé

une marche fatigante

Participe expansé

un volcan vomissant sa lave

des alpinistes surpris par la tempête

4. Phrase (enchâssée)

Est-ce bien le tableau dont vous m'aviez parlé ?

Il était paralysé par la crainte qu'on se moque de lui.

5. Pronom

la couleur du sien

Pronom expansé

la couleur de celui de dessus

6. Infinitif

le désir de plaie

Infinitif expansé

le désir de satisfaire tout le monde

N. B. Ni le déterminant, ni la préposition ne sont considérés comme des expansions.

V. NUANCES SÉMANTIQUES UTILES

Le **temps**, le **lieu**, la **manière**, la **supposition** (terme unique qui recouvre « supposition », « condition », « hypothèse », etc.), la **cause**, le **but**, l'**opposition** (terme unique qui recouvre « concession », « opposition »).

VI. AUTOUR DU VERBE

On ne fait plus la distinction classique entre « temps » et « modes ». Les termes « indicatif présent », « subjonctif imparfait », etc. sont de simples ETIQUETTES désignant des séries de formes et non des valeurs.

Ces formes peuvent exprimer différentes valeurs selon le contexte :

1. La **date** (moment où a lieu le procès) (14), par rapport à l'émetteur. On distingue trois dates : le **passé**, le **maintenant**, l'**avenir**.

L'autre jour, Gaston m'a dit : « Je vais partir pour la Chine. »

A DIT : passé de l'émetteur du message global.

VAIS PARTIR : avenir de l'émetteur Gaston.

2. La **relation temporelle** : on peut situer un procès en le mettant en relation avec un autre procès.

Je pense qu'il s'est trompé.

Antériorité (ici, par rapport au maintenant).

Il lisait tandis qu'elle jouait.

Simultanéité (ici, dans le passé).

Il a dit qu'il viendrait.

Postériorité (ici, par rapport au passé).

3. L'**aspect** : oppositions accompli/inaccompli, perfectif/imperfectif, etc.

4. La **modalité** : réel/irréel, possible, etc.

LES PRINCIPALES CONSTRUCTIONS DES VERBES

Dans un contexte donné, un verbe peut être :

1. **intransitif** (absence de compléments de verbe ou d'attribut)

Il s'enfuit.

Laisse-moi tranquille : je mange.

2. **transitif** (présence d'un complément de verbe)

a) **direct** (cV non prépositionnel)

Je rabote une planche.

Ce livre coûte 30 francs.

b) **indirect** (cV prépositionnel)

Je compte sur mes amis.

Ce morceau ne figurait pas au programme.

3. **bi-transitif** (présence de deux compléments de verbe)

J'emprunte son stylo à mon camarade.

Il parle de ses exploits à ses admiratrices.

Elle plonge son stylo dans l'encre.

4. **attributif** (présence d'un attribut du sujet)

Il est demeuré très timide.

Anne-Marie est dans sa chambre.

VII. MORPHOLOGIE

On appelle **dérivation** l'adjonction d'un **affixe** (**préfixe** ou **suffixe**) à un **radical** ou à un mot : reprendre, conducteur.

Lorsque deux mots ayant chacun une existence propre sont soudés, on parle de **composition** : portefeuille, abat-jour, pomme de terre.

Les mots obtenus par dérivation sont des **dérivés** ; ceux qui sont obtenus par composition sont des **mots composés**.

VIII. LES CLASSES DE MOTS

1. Le **nom** (concret/abstrait, propre/commun, animé/non animé, humain/non humain, comptable/non comptable, mâle/non mâle).

2. Le **déterminant** (mot en général obligatoire quand le nom est sujet ou complément de verbe et qui se place toujours devant le nom)

a) article défini (le, la, les)

b) article indéfini (un, une ; [des])

c) article partitif (du, de la)

N. B. article-préposition (au, aux, du, des)

d) déterminant possessif

e) déterminant démonstratif

f) déterminant numéral (un, deux, trois, etc.)

g) « résidu » qu'il n'est pas nécessaire de classer : tout, quelques, certains, quel, etc.

3. L'**adjectif** (les anciens « qualificatifs » et les « numéraux ordinaux »).

4. Le **pronom** (En réalité, la classe du pronom n'existe pas. Il y a des mots comme IL, CELUI-CI, LE MIEN, QUI, etc., qui remplacent un mot ou un groupe de mots afin d'en éviter la répétition, et des mots comme JE, TU, QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE, ON — « On a souvent besoin d'un plus petit que soi » —, etc., qui ne remplacent rien. Il faudrait donc distinguer des pronoms et des « nominaux ». Cependant, il en résulterait un éclatement de la série des pronoms dits « de conjugaison », ce qui pose un problème. On s'en tiendra donc au statu quo.)

a) pronom personnel

b) pronom possessif

c) pronom démonstratif

d) pronom relatif

e) pronom interrogatif

f) « résidu » qu'il n'est pas nécessaire de classer : tous, quelqu'un, quelque chose, etc.

5. Le **verbe** (Les noms traditionnels des temps de conjugaison sont maintenus, à l'exception du « conditionnel passé 2^e forme », qui disparaît, car il s'agit d'une simple valeur du subjonctif plus-que-parfait.)

— Opposition formes **conjuguées**/formes **non conjuguées** (infinitif, participe présent, participe passé).

— Opposition formes **simples** (= sans auxiliaire)/formes **composées** (= avec auxiliaire).

— **Auxiliaires de conjugaison** (être, avoir) et **auxiliaire du passif** (être).

6. L'**adverbe** (La classe traditionnelle est très hétérogène. On appellera **adverbes** des mots comme « lentement », « ici », « hier » — adverbes proprement dits — et des mots comme « très », « plus », qui déterminent un adjectif ou un adverbe. Quant à des mots comme « oui », « non », « quand ? », « où ? », dont le comportement syntaxique est très différent de celui des mots susmentionnés, on ne cherchera pas à les classer. « Ne... pas », « ne... plus », etc. sont des **négations**).

7. La **préposition** (à, de, avec, afin de, conformément à, etc.)

8. La **subjonction** (Les anciennes « conjonctions de subordination » ont un com-

portement syntaxique si différent de celui des autres conjonctions qu'il est bon de les rebaptiser.)

9. La **conjonction** (et, car, ou, mais, puis) («*Donc*» est plutôt un adverbe, comme «*pourtant*», «*cependant*», car il peut aussi figurer à l'intérieur de la phrase. «*Ni*» occupe une place à part car il n'introduit jamais de phrase.)

10. Le **présentatif** (il y a, voici, voilà, c'est, ce sont [C'est lui / Ce sont des amis]).

NOTES

1. Cette opposition fonctionnelle ne doit pas être confondue avec celle de **thème** (ce qui est connu, ce dont on part) et de **propos** (ce sur quoi on veut attirer l'attention) :

Notre fils est malade. (Notre fils : sujet + thème / est malade : prédicat + propos.)

Cette chaise, je l'ai réparée. (Sujet : je - thème : cette chaise / prédicat : (cette chaise...) l'ai réparée — propos : j'ai réparé.)

2. Il ne faut pas confondre les types de phrases et les modalités d'énonciation (L'émetteur déclare, constate, informe,

etc. / L'émetteur interroge, s'enquiert, etc. / L'émetteur ordonne, supplie, invite, etc. / L'émetteur s'étonne, admire, s'indigne, etc.) Si, dans des exemples comme «*Va-t'en!*» ou «*Il fait beau aujourd'hui*», il y a concordance entre la modalité d'énonciation et la forme (1^{er} exemple: ordre = impératif ; 2^e exemple: constatation = structure et intonation déclaratives), il existe des cas de discordance :
Veux-tu fermer la porte ! (Ordre **mais** type interrogatif.) Je voudrais savoir qui a éternué. (Question **mais** type déclaratif.)

3. Il n'y a pas de «*voix*». Le passif est une structure résultant d'une transformation qui fait du complément de verbe un sujet et du sujet un complément de verbe appelé **complément de verbe passif** (cVpa). Le verbe utilisé est ÊTRE. Seules sont appelées **actives** les phrases qui peuvent devenir passives. Ainsi, des phrases comme «*Il est fort*», «*J'ai couru*», «*Je pense à toi*» ne sont ni actives, ni passives.

4. Dans une perspective générative, on part d'une **phrase matrice** dans laquelle on enchâsse une ou plusieurs autres phrases :

Paul pense quelque chose.
(phrase matrice)
Pierre viendra.

Paul pense que Pierre viendra.

5. Il n'y a plus de «*propositions principales*» :

Si on te questionne, dis que tu ignores tout.
┌──────────┐ ┌──────────┐
│ P enchâssée │ │ P enchâssée │
└──────────┘ └──────────┘
P complexe

Il n'y a plus ni «*infinitives*», ni «*participiales*» :

Il se baisse **pour ramasser un clou**.

(Fonction : c. de phrase / nature : infinitif expansé.)

J'entends **les oiseaux chanter**.

(Fonction : deux compléments de verbe / nature : gr. du nom + infinitif [«*les oiseaux chanter*» n'est pas un syntagme].)

Le repas achevé, ils passent au salon.

Pierre, sa sœur et ses parents viennent demain à quatre heures.

1 élément

(Fonction : c. de phrase / nature : gr. du nom + participe.)

6. Sur le plan syntaxique, on a affaire à trois phrases, mais au point de vue de l'intonation, on a affaire à un seul ensemble, assimilable en gros à une phrase comme «*Pierre, Paul et Jean sont venus*».

7. Par convention, on admettra qu'il y a un seul élément lorsque les divers termes sont ou peuvent être unis par ET :

2 éléments

8. On abandonnera la traditionnelle distinction entre «*sujet grammatical*» et «*sujet réel*». Dans «*Il est arrivé des touristes*», le sujet est «*il*». Quant à «*des touristes*», qui exprime l'agent (plan sémantique), on ne cherchera pas à en préciser la fonction.

9. Est permutable un complément qui

peut se placer en tête de phrase, devant le sujet.

10. Cela n'a pas de sens d'utiliser les notions de «*direct*» et d'«*indirect*» en parlant de certains pronoms ou des phrases. Dans «*Ils nous ont parlé*», on dira que «*nous*» **correspond à un cV indirect**.

11. Notre liste d'éléments n'est pas

exhaustive. N'y figurent pas, notamment, des compléments comme «*me*» dans «*Il me paraît intelligent*» ou «*de la patience*» dans «*Il faut de la patience*».

12. Les traditionnelles «*fonctions*» d'«*épithète*» et d'«*apposition*» sont supprimées. Tout ce qui détermine le nom de manière facultative est appelé **complément de nom**.

13. Au sens grammatical.

14. «*Procès*» est employé comme terme générique d'«*action*», «*état*», «*changement d'état*», etc.

ANNEXE II

Comme toute science, la linguistique possède un vocabulaire technique qui, s'il n'est pas encore compris de tous ni employé communément, n'en est pas moins indispensable parce que de sens précis. Des ouvrages tels que le «*Dictionnaire de Linguistique*», de Dubois et al., Larousse, 1973, en témoignent.

Les auteurs du projet de programme romand de français se sont efforcés de rédiger celui-ci le plus clairement possible, mais ils ne pouvaient guère éviter, pour désigner certains phénomènes linguistiques, des termes de ce vocabulaire technique qui ont maintenant acquis droit de cité.

Voici quelques-uns de ces termes et leur signification.

Antonymie

Ce terme désigne les oppositions du type «*jeune/vieux*» : l'affirmation du premier implique la négation du second, mais la négation du premier n'implique pas l'affirmation du second. On distingue généralement l'**antonymie** de la **complémentarité** (opposition du type «*mâle/femelle*» : la négation du premier implique l'affirmation du second et l'affirmation du premier implique la négation du second) et de la **réciprocité** (opposition du type «*mari/femme*», «*acheter/vendre*»).

Champ lexical

Un champ lexical est l'ensemble des termes désignant les divers aspects d'une technique, d'une idée, etc. Ainsi, le champ lexical des **transports** comprendra des mots comme **route**, **voie ferrée**, **chemin de fer**, **voiture**, **avion**, etc.

Champ sémantique

Le champ sémantique d'un mot est constitué par l'ensemble des mots que l'on rencontre le plus souvent dans son voisinage immédiat. Le champ sémantique du mot **œuf** comprend des verbes comme **pondre**, **casser**, **cuire**, **vendre**, **miser**, etc., des adjectifs et groupes nomi-

naux comme **dur, mollet, pourri, de poule, de tortue, sur le plat, à la coque**, etc.

Complémentarité voir **antonymie**

Comptable

Se dit des noms qui peuvent être précédés des déterminants **deux, trois, plusieurs**, etc. **Fenêtre** est comptable alors que **générosité** est non comptable.

Emphatique (forme)

Les formes emphatiques (= d'insistance, de mise en relief) de la phrase **Auguste a ouvert la porte** sont, entre autres :

C'est Auguste qui a ouvert la porte.

Auguste, **lui**, a ouvert la porte.

C'est la porte qu'Auguste a ouverte.

Expansion

Nous appelons ainsi le terme (les termes) que l'on ajoute à un mot ou à un groupe de mots pour l'enrichir. Dans **le chapeau vert de la baronne, vert et de la baronne** sont une expansion du nom **chapeau**.

Hyponymie

Ce terme désigne un rapport d'inclusion : **table, lit, armoire** sont des hyponymes de **meuble** ; le sens de **meuble** est inclus dans celui de **table, lit, armoire**. Les hyponymes sont les termes spécifiques, alors que les hyperonymes sont les termes génériques.

Paradigmatique (manipulation)

Un paradigme est un ensemble de mots ou de groupes de mots que l'on peut substituer les uns aux autres. Les manipulations paradigmatiques consistent dans ces substitutions. Ainsi, à l'aide de l'expression **une brosse noire**, on fera saisir aux élèves la notion de complément de nom en substituant à **noire** un groupe nominal (**de fabrication allemande**), un infinitif (**à reluire**), une phrase (**que j'ai achetée dans un prisunic**), etc.

Réciprocité voir **antonymie**

Sémique (analyse)

L'analyse sémique consiste à décomposer un concept en unités de sens, les **sèmes**. Ainsi, pour prendre un exemple devenu classique, **chaise** peut se décomposer en quatre sèmes : **pour s'asseoir, sur pieds, avec dossier, pour une seule personne**.

Page des maîtresses enfantines

... AVANT TOUTE CHOSE...

Nous voici réunies — une vingtaine d'institutrices de classes enfantines — pour un cours d'enseignement de la gymnastique. Qu'il est utile de prendre plus vivement conscience de l'importance du mouvement chez l'enfant ! Nous en étions persuadées bien sûr, mais il y a tant d'autres branches à travailler ; et puis la salle de gym est toujours occupée par les « grands » ; et sur le terrain, l'herbe est mouillée en cette saison pluvieuse... Alors à l'issue de ce cours, nous faisons notre mea culpa en disant, non pas comme Verlaine : « de la musique avant toute chose » mais : « de la gymnastique avant toute chose ».

Peu de temps après, nous voici réunies pour un cours de maths modernes. Les dernières résistances tombent. La logique, fée puissante, a touché notre enseignement ; mais, grâce aux « blocs », c'est avec des rires jaunes, bleus ou rouges, et avec des sourires en forme de rectangles, de ronds ou de triangles. Nous prenons plus nettement conscience de l'importance de cet enseignement ; et fermement nous concluons : « de la mathématique avant toute chose ». Alors me revient en mémoire un autre cours, de pré-calcul celui-là, où des dizaines de participantes s'émerveillaient devant un matériel digne de la hotte du père Noël, et grâce auquel nos chers petits devaient comprendre ce qu'est le peu, le quelques, le plusieurs, le beaucoup et le tout, sans oublier les fameux aucun et autant. Un refrain lancinant me poursuit : « du pré-calcul avant toute chose ».

Mais nous voici à nouveau réunies, cette fois-ci pour un cours de rythmique et expression corporelle. Qu'y a-t-il de plus bénéfique pour nos petits élèves que ces évolutions, ces rondes qui harmonisent et détendent au son de la musique, des chansons et de la percussion. Nous-mêmes, ravies par l'enthousiasme et la compétence de nos monitrices, nous tournerions pendant longtemps encore en chantant et en frappant sur les tambourins. Oui, c'est vraiment nécessaire : « de la rythmique avant toute chose » !

Mais quelle est cette petite chanson au fond de moi-même ? Chanson à deux voix ! C'est le bricolage et sa toute nouvelle compagne la créativité qui me rappellent que « nous avons tous comme des rois, dix serviteurs ce sont nos doigts ». Voici donc la valse des ciseaux, des pinceaux, des poinçons... et vive l'imagination et ses pouvoirs ! Ne faudrait-il pas dire, pour être à la page : « de la créativité avant toute chose » ?

Las, je reçois aujourd'hui la visite d'une maman. Accusatrice, elle m'interroge : « Mon enfant fait-il assez de lecture et d'écriture, car — ajoute-t-elle avec raison — à l'école primaire, le départ exigé par le programme est extrêmement rapide. » Eh bien ! et ce serait un aspect de plus de la mode rétro, faut-il comme autrefois de la lecture et de l'écriture « avant toute chose » ?

Alors me revient le souvenir d'une assemblée où un collègue, conscient d'une certaine carence familiale, nous exhortait à d'abord éduquer nos élèves.

Ah ! oui, c'est vrai ! il y a aussi l'éducation, celle du comportement extérieur et celle du cœur, base si importante pour toute la vie. Donc allons-nous répéter : « de l'éducation avant toute chose » ?

Et moi qui aime aussi la poésie, et sais que les enfants y sont sensibles... Comment lui réserver une petite place au milieu d'un enseignement si vaste que les bras vous en tombent à force de vouloir tout saisir et tout mener de front. Cependant gardons-nous de l'oublier, cette poésie semblable à un soleil intérieur car sans elle « les choses ne seraient que ce qu'elles sont ». Alors chères collègues : de la poésie parmi toute chose ; et à vous de choisir ce que vous mettrez avant toute chose.

POUR LES PETITS

La neige

*La neige tombe doucement
Le sapin vert devient tout blanc
Les oiseaux chantent au bord du toit
Et les enfants sautent de joie.*

Pompons

*Pompons rouges, pompons violets,
Pompons jaunes, bleus ou bien verts...
Ce sont les fleurs de l'hiver
Ces beaux pompons, sur les bonnets !*

POUR LES PLUS GRANDS

Fragile neige

*Il neige blanc sur les sapins
Il neige bleu sur le chemin
Il neige rose à travers ciel
Il neige gai comme à Noël*

*Mais tout à coup
Hou hou hou hou...*

*Il vente gris à l'infini
Il vente triste et c'est la pluie
Les blancs sapins deviennent noirs
Et le chemin, couleur du soir.*

Le merle

Trois pas par ci
trois picoti
trois pas par là

trois picota ;
hoche la queue
se tourne un peu
va se percher
sur une haie...

Et se met à chanter, chanter,
pour que le printemps peu pressé
montre enfin le bout de son nez :
un crocus tout neuf dans le pré.
M.-L. Maggi.

Votre course d'école 1976



- ☆ Plateau ensoleillé avec panorama sur les Alpes.
- ☆ Centre d'excursions et de promenades pédestres dans la région d'Aletsch.
- ☆ Excursions journalières ou à la demi-journée à Riederfurka, autour du Riederhorn, Aletschwald. Chemins pédestres pour le Bettmerhorn (2067 m.) ou l'Eggishorn (également avec télécabine) à partir de Kühboden. Traversée du Bettmergrat jusqu'à Märjelenalp et au lac de « Märjelensee », retour par le sud (Kühboden) à Bettmeralp.

Bettmeralp est une station exempte d'automobiles avec lacs, forêts et chemins de haute montagne.

Avant et arrière saisons : possibilités de logement en hôtels et camps touristiques.

Renseignements et prospectus auprès de :

VERKEHRSBETRIEBE 3981 BETTMERALP-BETTEN
tél. (028) 5 32 81

OFFICE DU TOURISME 3981 BETTMERALP
tél. (028) 5 32 91

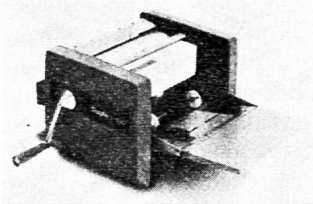
Duplicateurs à encre, à alcool, thermocopieurs, rétroprojecteurs, photocopieurs (Fr. —12/copie), tous accessoires y relatifs aux prix de toute concurrence !

C I T O

ENFIN UN APPAREIL
ENTIÈREMENT
AUTOMATIQUE-
MANUEL !

Le 8^e modèle...

(plus d'erreur d'emploi possible).



Pour la Suisse romande :
Pierre EMERY, 1066 EPALINGES / Lausanne, tél. (021) 32 64 02.
Vente - Livraisons - Entretien

CHERCHEZ UN AUTRE STYLE DE VIE...

Venez vivre à l'Alliaz (15 min. de Vevey) et partager avec nous les possibilités de création de cette belle maison : parc, jardin, atelier, salle commune, etc. Un appartement sera libre à la fin de l'année : très grand, cachet, cheminée, confort, et pas cher.

Tél. (021) 53 10 11.

SÉCURITÉ - CONFORT
avec
l'équipement du spécialiste
CONSEILS - RENSEIGNEMENTS



Descente Saint-François 16-18
Téléphone 20 22 01

Refuge de la Tour Anzeindaz

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE, SOUPER,
COUCHER EN DORTOIRS, PETIT DÉJEUNER
Fr. 14.50

Tél. M. Jean Aegerter (025) 5 91 47 ou 3 17 15

Pensions et maisons de vacances bien aménagées.

CLASSES EN PLEIN AIR

en Valais, aux Grisons et en Suisse centrale.

Le printemps, l'été et l'automne, les groupes trouveront encore des périodes libres.

30 maisons, 20 régions avec ou sans pension.



Toutes informations par :

Centrale pour maisons de vacances

Case postale 41, 4020 Bâle

Tél. (061) 42 66 40

NOUS AVONS ÉDITÉ POUR VOUS

Audemars M. et Lafendel L.

La Maison des Petits de l'Institut

J.-J. Rousseau

Fr. 5.50

Hamaïde A.

La Méthode Decroly

Fr. 15.—

Dewey J.

L'École et l'Enfant

Fr. 15.—

Dottrens R.

L'École expérimentale du Mail

Fr. 22.—

Freinet C.

Les dits de Mathieu

Fr. 12.—

DELACHAUX & NIESTLÉ

2001 NEUCHÂTEL

4, rue de l'Hôpital

Quinzaine du 22 mars au 2 avril

Pour les petits

Initiation à l'audition musicale (II)

A l'époque actuelle, notre ouïe, tout comme notre vue, ne cesse d'être sollicitée. Aux rumeurs de la civilisation urbaine s'ajoutent tous les messages, verbaux et musicaux, que la radio et la TV font pénétrer dans notre intimité. A tel point qu'il faut réapprendre à écouter, comme on réapprend à voir, pour distinguer l'essentiel de l'accessoire...

Dans les programmes scolaires, cette préoccupation s'inscrit particulièrement dans le domaine de l'éducation musicale. Il y a là, en effet, tout un champ d'expériences qui permettent d'affiner les qualités de la perception. C'est ainsi que, dans le cadre d'une « initiation à l'audition musicale » destinée aux élèves de 6 à 9 ans, A. Bertholet et J.-L. Petignat ont consacré, il y a quelques mois, une première émission à faire ressortir les timbres de différentes voix — émission complétée d'exercices-jeux encourageant les enfants à reconnaître ces voix dans leur expression tant chantée que parlée.

La seconde « leçon » de cette série propose aux jeunes auditeurs de reconnaître « où est passé le Roi Dagobert » : il s'agit, en effet, de distinguer, dans un premier jeu, quel est (de la flûte, du hautbois, de la clarinette ou du basson préalablement présentés) l'instrument qui, dans l'ensemble, fait retentir l'air de la mélodie populaire en question, puis, dans un second jeu, de retrouver le thème initial au-delà de certaines transformations de rythmes et de modes.

Diffusion : lundi 22 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

La traversée de la chaussée

Sait-on que, en 1974, 3887 enfants ont été blessés et 127 ont perdu la vie sur les routes de notre pays ? Ces chiffres inspirent une légitime inquiétude. En effet, il ne sert à rien de promouvoir, à grands frais, des moyens d'instruction et d'éducation, afin de préparer les enfants pour la vie, si on ne leur donne pas la possibilité de conserver cette vie...

Soucieuse de contribuer à la protection des écoliers contre les dangers de la route, la radio scolaire a choisi de réaliser, en collaboration avec la gendarmerie vaudoise, et à l'intention des élèves de 6 à 9 ans, une nouvelle émission de la série « La circulation routière à l'école », tra-

tant cette fois de « la traversée de la chaussée ».

Pourquoi, à ce propos, la radioscolaire ? Dans tous les pays et dans tous les milieux, on s'accorde à penser que l'éducation routière doit commencer à l'école. Car les enseignants sont les seules personnes susceptibles de contacter efficacement et quotidiennement tous les enfants, pour leur inculquer les règles de la circulation et les inciter à la prudence sur la route. Et cela, bien avant l'âge d'obtenir un permis de conduire !

Diffusion : lundi 29 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les moyens

A vous la chanson !

A la fin de février, à propos d'une chanson de Jacques Debronckart présentée à l'intention des classes de grands, on avait pu noter combien fréquemment est repris le thème du dépaysement et de l'expérience personnelle, plus ou moins féconde, qui peut en être le résultat. Ce genre d'aventure, ou du moins son évocation, n'est pas l'apanage de chansonniers venus de pays plus ou moins lointains. Nos compatriotes en font aussi volontiers état — d'autant plus même, peut-être, que c'est une façon d'élargir les horizons d'une patrie qui, par son étendue, n'en peut guère offrir que de restreints...

Henri Dès, pour sa part, égrène son couplet en la matière sans dramatiser, sur une touche légère qui n'exclut ni la sincérité ni la profondeur de l'aveu :

*J'étais parti
Loin du pays
A la recherche du meilleur.*

Avec la même simplicité, il justifie son attachement à la terre de sa naissance :

*Pour tes rivières
Tes clairières
...
Pour tes eaux calmes
Pour ton charme
...
Je reviens t'aimer comme avant.*

L'auteur-compositeur-interprète anime lui-même l'émission « A vous la chanson ! » qui, réalisée par Bertrand Jayet, permettra aux élèves de 9 à 12 ans d'enrichir leur répertoire d'airs contemporains de qualité.

Diffusion : mardi 23 et jeudi 25 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Figures suisses (V)

« Lorsque Pan, le dieu chèvre-pied, en réunissant des roseaux de diverses longueurs, inventa la flûte qui porte son nom, c'est à l'orgue, en réalité, qu'il donna naissance ; car il a suffi d'ajouter à cette flûte un clavier et un soufflet pour construire ces jolis instruments que les peintres primitifs mettaient aux mains des anges. »

En écrivant ces lignes, Saint-Saëns savait bien qu'il y avait loin de la flûte de Pan aux gigantesques orgues de son temps. Mais ces remarques ont l'avantage d'attirer l'attention, d'une manière assez piquante, sur un instrument à la fois familier et un peu mystérieux — d'autant plus mystérieux que ce qu'on en voit ne représente qu'une partie assez restreinte d'un tout considérable.

Mais l'orgue n'est pas seul à revêtir un caractère un peu secret. Il en va de même pour le métier de ceux qui en fabriquent, les facteurs d'orgues. Et c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles on ignore, dans le public de chez nous, que la Suisse romande a donné au monde de la musique un facteur d'orgues d'une renommée internationale : Aloys Mooser (1770-1839), à qui on doit les orgues de différentes églises et de quelques couvents fribourgeois, et dont les grandes orgues de la cathédrale Saint-Nicolas, à Fribourg, constituent le chef-d'œuvre.

Pierre-Georges Roubaty — dans une émission qui lui a valu le 3^e prix du concours organisé en 1974-75 par la radio scolaire et la Radio romande — évoque, pour les élèves de 9 à 12 ans, la vie et l'œuvre de cette « figure suisse » trop peu connue.

Diffusion : mardi 30 mars et jeudi 1^{er} avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les grands

Education civique (II)

On déplore souvent l'abstentionnisme plus ou moins prononcé que révèlent les votations populaires. On veut y voir un amoindrissement du sens civique. Il peut y avoir de cela — parce que, de longues années durant, la prospérité matérielle dé-

tournait les esprits de préoccupations plus austères. Mais il serait sans doute plus judicieux de se demander si nous n'assistons pas à une mutation de ce sens civique : les nombreuses manifestations publiques qu'enregistre l'actualité, et qui ne regroupent pas seulement les plus jeunes générations, semblent bien attester que le souci porte moins, désormais, sur le respect strict des institutions existantes que sur la nécessité de créer des structures nouvelles mieux en rapport avec la situation présente.

En attendant qu'on en soit là, et parce que rien de nouveau ne se fait sans tenir compte de l'expérience des données du passé, il est bon de rappeler, à ces citoyens futurs que sont les élèves de 12 à 15 ans, comment, par exemple, sont répartis les différents pouvoirs dans notre pays. François-Achille Roch avait déjà précisé, dans une première émission, ce que sont le travail et les compétences du législatif communal. Il poursuit maintenant son illustration des « rouages » civiques par une étude sur « le législatif cantonal », dans laquelle il touche à des notions telles que les constitutions cantonales, les travaux des Grands Conseils, le référendum et l'initiative en matière cantonale.

Diffusion : mercredi 24 et vendredi 26 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Famille Gerber (IV)

On ne saurait contenter tout le monde et son père, dit le proverbe. Il y a eu, et il fallait s'y attendre, quelques grincheux pour estimer que des leçons d'allemand n'avaient pas leur place dans le programme de notre radio scolaire, ou que celles qui étaient offertes aux élèves de 12 à 15 ans n'étaient pas d'un niveau suffisant... En fait, ce ne sont là que deux ou trois voix discordantes dans le concert des appréciations élogieuses qui parviennent aux responsables de la radio scolaire au sujet de la série d'émissions « Famille Gerber ».

Ces nombreux avis favorables ne sauraient surprendre. Quand des élèves, quel que soit leur âge au demeurant, apprennent une langue étrangère, ils s'attendent à en tirer quelque profit : à quoi serviraient tant d'efforts si c'était pour ne pouvoir ni comprendre les autres dans cette langue ni s'en faire comprendre ? Or, les émissions élaborées par W. Müller et U. Studer ont ce mérite de prouver aux jeunes auditeurs que l'étude de l'allemand entreprise en classe débouche sur une utilisation pratique quotidienne.

Il faut ajouter le fait que l'administration de cette preuve s'accompagne et s'étaye d'exercices attrayants, et même d'un début d'étude de chansons populaires — toutes choses qui contribuent à intégrer ces « leçons » à un bagage de connaissances dont l'efficacité s'accroît dans la mesure où elles perdent de leur caractère purement livresque.

Les jeunes auditeurs, à coup sûr, sont impatients, en cette veille de vacances de printemps, de savoir comment « Famille Gerber reist in die Ferien »...

Diffusion : mercredi 31 mars et vendredi 2 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Un renseignement

Pour l'exploitation éventuelle de l'émission « La littérature, un dialogue entre amis : N° 20, Sur les pas du Téméraire », diffusée les 10 et 12 mars, signalons la parution, aux éditions « Pajouvertes » (dont l'un des animateurs est un collègue genevois), d'un récit de Donald E. Burford, intitulé : « Le Téméraire et les Suisses ». (Prix de souscription : Fr. 18.—. Adresse : Case post. 612, 1211 Genève 1.)

Francis Bourquin.

Divers

Les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active organisent :

- des stages de formation de moniteurs de centres de vacances pour enfants et adolescents ;
- un stage de perfectionnement pour instituteurs ;

du 19 au 25 avril, région de Fribourg.

S'adresser à M. François Raemy, 1678 Siviriez.

Tous renseignements ainsi que les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse suivante : CEMEA, case postale 121, 1000 Lausanne 13. Tél. (021) 27 30 01.

Neuchâtel

RECOMMANDATION

La SPN, syndicat autonome des enseignants primaires et préprofessionnels neuchâtelois, recommande à ses membres de voter en faveur de l'initiative populaire lancée par les syndicats quant à la participation, initiative déposée le 25 août 1971 et soumise à la votation du peuple et des cantons le 21 mars 1976.

Le Comité central.

Afin que vous et vos proches bénéficiiez d'une protection aussi étendue que possible en voyage et en vacances:

Intertours-Winterthur
COMBI

une prestation internationale de la «Winterthur».
Demandez simplement le prospectus. Il contient le bulletin de commande.

winterthur
assurances

LE DESSIN INDUSTRIEL DOIT-IL ÊTRE ENSEIGNÉ A L'ÉCOLE ?

Peu importe sans doute qu'on considère le dessin industriel comme une partie intégrante de l'apprentissage technique ou comme une discipline distincte, force est de constater qu'on fait de plus en plus de dessin dans les écoles et qu'on se montre, par conséquent, de plus en plus exigeant en la matière. C'est non seulement bien, mais essentiel car, dans toute profession, il est bon de savoir, de nos jours, réaliser et déchiffrer un dessin industriel. Cela vaut, bien sûr, surtout pour les professions techniques qui ont notamment les faveurs de ceux qui sortent de l'école. Bon nombre de jeunes voient en effet leur avenir dans l'électro-technique, les mathématiques, la construction mécanique, le génie civil, ainsi que dans l'architecture et l'informatique.



« Prends ma tête, mais ne touche pas à mon dessin ! » (Archimède, 212 av. J.C.)

Il n'est plus guère pensable qu'on puisse élaborer un plan ou un projet ou encore représenter un problème technique ou sa solution sans dessin (technique). En fait, le dessin est la langue même de la technique. C'est une langue universelle, comprise dans tous les pays, jusqu'aux confins du globe.

Dans les domaines les plus divers, le dessin remplace de plus en plus les explications laborieuses par des symboles faciles à comprendre : dans les modes d'emploi, les plans de construction, les représentations graphiques et les notes marginales.

Le monde dans lequel nous vivons est fortement imprégné par la technique. Jusqu'à la sphère de la maîtresse de maison qui doit, de nos jours, savoir manier des machines qui lui facilitent, il est vrai, grandement la tâche, mais qui n'en exigent pas moins de sa part, qu'elle le veuille ou non, une certaine ouverture d'esprit aux choses de la technique. Quant aux jeunes, la technique exerce même une vive fascination sur eux.

Aussi notre jeunesse réclame-t-elle, à juste titre et en priorité, des informations techniques.

L'école peut et devrait aider les élèves à pénétrer dans ce monde de la technique, par exemple par le biais du dessin bien fait. Pour cela, il lui faut bien entendu les instruments didactiques les mieux appropriés.

Il n'est d'ailleurs plus possible de s'imaginer l'enseignement moderne sans le dessin,

notamment dans les matières où des rapports compliqués ne peuvent être compris que par le truchement d'une représentation graphique. Cela vaut naturellement en premier lieu pour les cours du technique, mais pas exclusivement.

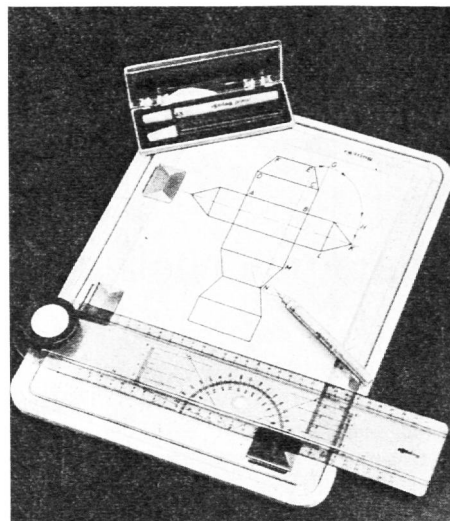
IL EST DEVENU AUSSI FACILE DE DESSINER A L'ENCRE DE CHINE QU'AU CRAYON

Plusieurs fois par semaine, les élèves des classes moyennes et supérieures doivent rendre des devoirs de dessin, le plus fréquemment en géométrie, physique, technologie, biologie et géographie. Or il s'agit d'atteindre que ces dessins soient aussi nets que possible. Le crayon ne permet que rarement d'y parvenir, car sa mine s'émousse vite, les traits deviennent alors irréguliers et manquent de netteté. Le tire-ligne n'est pas facile à manier : il est difficile de régler avec précision la largeur de trait, un tire-ligne mal rempli tache facilement et l'encre dessèche vite entre ses pointes ouvertes à l'air.

ENFIN, LE DESSIN INDUSTRIEL DEVIENT AISÉ POUR LES ÉCOLIERS

A présent, le dessin ne présente plus de problème, même pour les écoliers qui peuvent désormais enfin dessiner proprement et avec précision.

Cela est devenu possible grâce à la gamme d'instruments de dessin scolaire primus, mis au point et lancés en été 1975 par les usines rotring, de Hambourg, et distribués en Suisse par l'entreprise Kaegi SA, de Hausen/Brugg. Au centre de ce programme se trouvent les planches à dessin pour papier de format DIN A3 et DIN A4, à fixation de la feuille en trois points ; elles sont munies, sur tout leur pourtour, d'une glissière qui permet de déplacer la règle, en la guidant à l'aide d'un bouton pratique, sur les quatre côtés de la planche, sans jamais devoir la sortir de la glissière. Leur prix n'en demeure pas moins étonnamment avantageux et à la portée des écoliers. La gamme primus comprend en outre 4 stylos à dessin de couleur, dans les 4 largeurs les plus courantes. Chaque appareil à dessiner scolaire



est assorti d'une cartouche d'encre de Chine noire. Les cartouches d'encre de Chine rotring sont également disponibles en 5 autres couleurs. Pour compléter le programme scolaire primus, il existe encore des compas de couleur pour la géométrie, ainsi qu'un certain nombre d'autres instruments de précision qui répondent aux plus hautes exigences. Pochoirs, équerres, rapporteurs et règles bouclent l'assortiment.

Pour corriger les dessins à l'encre de Chine sur papier calque, on peut se servir depuis peu d'une gomme rotring spéciale.

Les usines rotring, de Hambourg, qui comptent parmi les plus grandes fabriques d'instruments de dessin, ont mis à profit leur expérience dans le domaine des appareils à dessiner de précision, professionnels et scientifiques, pour réaliser ces instruments de dessin scolaire primus dont elles garantissent la qualité irréprochable.

Ce programme scolaire primus entend faciliter aux enseignants comme aux élèves la tâche de plus en plus ardue qui leur est imposée. Voilà pourquoi rotring s'emploie, depuis longtemps déjà, à mettre au point, en collaboration étroite et suivie avec des pédagogues de l'enseignement général, des auxiliaires de planification et des instruments de travail principalement destinés à la formation de la relève. Si vous vous intéressez à d'autres informations, n'hésitez pas à nous écrire. Nous vous ferons volontiers parvenir, dans les meilleurs délais, la documentation souhaitée.

COUPON

Veillez m'envoyer votre documentation sur le programme d'instruments de dessin scolaire rotring primus.

Nom :

Prénom :

Adresse :

NP, localité :

(Prière de coller ce coupon sur une carte postale suffisamment affranchie et de l'envoyer à Kaegi SA, Hausen/Brugg AG, case 288, 5200 Brugg.)

rotring à la « Didacta », à Bâle : halle 25, stand 25731. Aurons-nous le plaisir de vous y accueillir ?

Bauer ne construit pas des prrrrojecteurs.

Les projecteurs P6 Bauer sont conçus maintenant de façon que le bruit des trépidations soit amorti dans une large mesure. En même temps la puissance des amplificateurs est supérieure et garantit la musicalité parfaite du son même dans de grandes pièces.

Pour en croire vos oreilles et non pas simplement ce que nous disons, envoyez-nous ce coupon:

Je désire une démonstration du projecteur 16 mm Bauer à fonctionnement silencieux et puissance sonore élevée.

Nom: _____

Adresse: _____
No postal _____
et localité: _____

Téléphone: _____

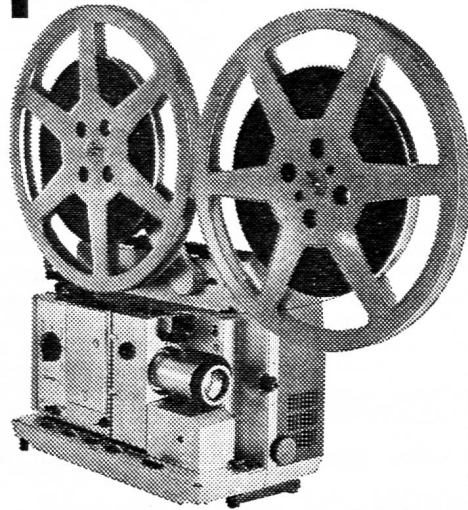
Responsable: _____

Voici dans quelles conditions l'emploi du projecteur serait envisagé:

Distance de projection _____ m

Largeur de l'écran _____ m

Projection dans différentes pièces	oui/non*
Projection éventuelle également dans des pièces non obscuries	oui/non
Projection en plein air	oui/non
Séances scolaires	oui/non
Loisirs	oui/non
L'opérateur change	oui/non
Nous tournons nos films nous-mêmes	oui/non
Nous tenons à pouvoir les sonoriser	oui/non



A envoyer à:
Robert Bosch SA, Dépt Photo+Cinéma,
Hohlstrasse 186, 8021 Zurich
Téléphone 01/429442

*Tracer ce qui ne convient pas

BAUER

Groupe BOSCH

KLÖN WILDY